Nations Unies A/56/429

# Assemblée générale

Distr. générale
3 octobre 2001

Original: français

**Cinquante-sixième session**
Point 166 de l'ordre du jour
**Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

## Lettre datée du 2 octobre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire général,

Comme suite aux attentats meurtriers du 11 septembre 2001, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire publier le texte de la présente, ainsi que son annexe, comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale au titre du point 166 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Djangoné-bi** Djessan Philippe

01-56241 (F) 031001 031001

## Annexe à la lettre datée du 2 octobre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies

## Communiqué du Gouvernement

Le monde entier a été ému par la vague d'attentats terroristes qui a endeuillé, le mardi 11 septembre 2001, les États-Unis d'Amérique.

Aussitôt, comme en pareille circonstance, une enquête officielle a été ouverte par la police fédérale américaine (FBI), qui suit son cours normal.

Parallèlement, les médias occidentaux qui s'en sont fait l'écho, rendent régulièrement compte de l'avancée des enquêtes d'une part et révèlent d'autre part les éventuels soutiens, complices et pays d'accueil des terroristes qui ont perpétré ces attaques dont M. Oussama ben Laden est tenu officiellement responsable.

C'est dans ce contexte qu'un organe de presse britannique, en l'occurrence *The Times*, dans sa livraison du 17 septembre 2001, sous la plume de Dominic Kennedy et Roger Boyes, a cru bon de proférer des allégations mensongères tendant à faire de la Côte d'Ivoire une ramification du réseau ben Laden et accusant notre pays d'entretenir un camp d'entraînement de terroristes.

Le Ministère d'État, Ministère de l'intérieur et de la décentralisation a saisi les États-Unis d'Amérique, par l'intermédiaire du Chef de mission adjoint de l'Ambassade de ce pays, Madame Patricia Hawkins, assurant l'intérim de l'Ambassadeur, pour réfuter ces insinuations infondées qui relèvent de la pure imagination des auteurs et affirmer à ce pays que la Côte d'Ivoire n'est ni de loin ni de près concernée par ces événements.

Le Gouvernement tient à informer solennellement la communauté nationale et internationale que la Côte d'Ivoire n'abrite aucun camp d'entraînement de terroristes sur son territoire, encore moins de terroristes du réseau ben Laden et dément sans équivoque toute implication lointaine ou proche de la Côte d'Ivoire dans la tragédie qui a frappé les États-Unis d'Amérique.

Le Ministre d'État,
Ministre de l'intérieur et de la décentralisation
(*Signé*) Emile **Boga Doudou**